

342

NUMÉRO

Vendredi 12 juin 2009

NOTES D'IÉNA

INFORMATIONS DU
CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

LE MESSAGE CULTUREL DE LA FRANCE ET LA VOCATION INTERCULTURELLE DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORTEUR :

JULIA KRISTEVA-JOYAUX

AU NOM DE LA SECTION
DES RELATIONS EXTÉRIEURES,
PRÉSIDIÉE PAR
JEAN-CLAUDE PASTY

**Assemblée plénière
des 23 et 24 juin 2009**

La politique culturelle de la France est au fondement de sa diplomatie et la promotion de la langue française au cœur de son dispositif. Mais, dans un contexte de mondialisation propice aussi bien à une banalisation des traditions culturelles et des expressions modernes, à l'affirmation des identités nationales qu'au développement des communautarismes sociaux et culturels, notre pays est appelé à repenser son message en faveur de la diversité des cultures et des identités.

Avec cet avis, et afin de conférer à notre message culturel ce second souffle qui lui permettra de conduire, avec audace et créativité, une politique multiculturelle, dynamique et ouverte à la diversité des autres, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a pris le parti de recommandations très concrètes.

Avertissement : cette note d'Iéna présente le projet d'avis qui sera examiné par l'assemblée plénière des 23 et 24 juin 2009.

I - PROMOUVOIR UNE ACTION CULTURELLE EXTÉRIEURE PLUS COHÉRENTE ET PLUS INTERMINISTÉRIELLE AU SERVICE DE LA DIVERSITÉ

A - Rationaliser et rénover l'action du réseau français à l'étranger

Avec ses services de coopération et d'action culturelle, ses Instituts français, ses Alliances françaises, ses écoles et lycées français homologués, notre pays dispose d'un réseau culturel extérieur unique au monde. Malgré des efforts considérables de modernisation, sa spécificité reste cependant difficile à cerner.

Ses acquis sont sa richesse, mais les actions diversifiées qu'il mène gagneraient en lisibilité si **les rôles entre les Instituts et les Alliances françaises étaient clairement définis** et les services de coopération culturelle reconnus comme des lieux d'expertise. De plus, le CESE estime que la rationalisation en cours du réseau doit s'appuyer sur une politique conséquente de formation et de protection des ressources humaines et sur un budget stabilisé et mieux structuré. Enfin, **dans le but d'optimiser ses potentialités, il serait opportun, en Europe occidentale et dans les pays industrialisés, de privilégier des approches de coopération entre institutions et de renforcer *a contrario* le réseau dans les pays émergents.**

B - Renforcer l'efficacité des opérateurs

Ils sont nombreux : CulturesFrance, l'Agence française pour l'enseignement français à l'étranger, CampusFrance, la nouvelle holding « Audiovisuel extérieur de la France », l'Agence française pour le développement...

Face à la diversité des tâches et des acteurs, l'État doit se doter d'opérateurs efficaces, leur donner des orientations nettes et assurer sur leur action une tutelle effective. Aussi, le CESE propose de **transformer CulturesFrance en un établissement public industriel et commercial** et de faire de l'élaboration ou du renouvellement des contrats d'objectifs, un temps fort pour énoncer de façon précise les missions de chaque structure et les moyens nécessaires pour les remplir.

C - Optimiser le pilotage

L'action culturelle extérieure, quel que soit son champ, pâtit d'une fragmentation endémique qui traduit un manque de pilotage réel et une crise de la diplomatie culturelle. **Une urgence s'impose : construire un projet stratégique et conduire une action décentralisée**, capables de clarifier le message culturel de la France.

À cette fin, notre assemblée préconise **le renforcement du pilotage politique de l'action extérieure de la France et de son caractère interministériel par la création : d'un Conseil de l'action extérieure pour le développement et la culture auprès du Président de la République, d'un comité interministériel pour la politique culturelle extérieure et, à terme, d'un grand opérateur** pour l'action culturelle internationale.

II - RÉINVENTER LE CONCEPT ET LA POLITIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, DE LA FRANCOPHONIE ET DU PLURILINGUISME

A - Une politique décomplexée pour la langue française

Malgré un recul dans le monde, le français demeure une des grandes langues de communication et de culture qu'il convient de faire vivre. Dans cette perspective, le CESE **prône plusieurs types d'actions : un meilleur emploi de notre langue aussi bien en France que dans les organisations internationales ; la modernisation de l'enseignement du français au sein de notre réseau à l'étranger et le développement du multilinguisme.** Sur ce dernier aspect, il s'agit de parier sur le **plurilinguisme** pour un changement des mentalités en favorisant l'enseignement de **deux langues vivantes** dans les systèmes éducatifs et le développement, au service de la promotion des langues européennes et des industries culturelles, de la traduction.

B - La francophonie, un objectif à la fois interne et externe

Dans le contexte de la mondialisation, la francophonie n'est pas une idée passiste mais représente une source d'ouverture à la diversité culturelle. L'OIF, qui réunit des pays ayant le français en partage et des pays à « francophonie choisie », joue un rôle croissant au niveau diplomatique international.

Parce qu'elle constitue notamment un lieu de dialogue entre des pays du Nord et du Sud, **le CESE estime que la France pourrait s'appuyer davantage sur le dynamisme de cette francophonie plurielle qui constitue, dans son action culturelle extérieure, une marque d'originalité.**

De même, il estime que la francophonie pourrait davantage être mise en avant par les acteurs nationaux et locaux pour renforcer **la cohésion nationale et l'intégration des migrants** en France même. **La présentation d'une francophonie ouverte, porteuse dans toute sa diversité de la vision de ses fondateurs sur l'homme et la civilisation peut contribuer à offrir ce lien et à promouvoir des valeurs qui sont aussi celles de la République.** Très concrètement, une meilleure connaissance de la littérature de langue française à l'école et à l'université, la création d'une bibliothèque numérique ainsi que d'un portail Internet francophones, la multiplication des jumelages entre collectivités locales Nord/Sud, et l'institution d'un volontariat francophone participeraient de cette logique.

C - Améliorer l'accueil et la formation des élites étrangères

Quatrième pays au niveau mondial après les États-Unis, l'Australie et le Royaume-Uni pour le nombre d'étudiants étrangers, la France ne semble envisager l'accueil des étudiants étrangers qu'en termes de coût. Ce déficit stratégique, qui s'accompagne d'un éclatement de l'offre française entre universités et grandes écoles, révèle en fait l'absence d'une politique dynamique et cohérente d'attractivité de nos universités. **Il est donc urgent d'inverser le cours des choses en agissant dans plusieurs directions.**

La consolidation des missions de CampusFrance, afin d'offrir des conditions d'accueil soutenant la concurrence internationale, revêt un caractère prioritaire et à cet effet, **il conviendrait de transformer le Groupement d'intérêt public CampusFrance en EPIC regroupant Eglise et Edufrance.** La réalisation de cet objectif suppose cependant que soient mises en place une politique des bourses plus qualitative et une approche plus souple des pré-requis exigés en français, et que les établissements d'enseignement supérieur se dotent d'une vraie politique à l'international.

Par ailleurs, il importe d'**attirer en plus grand nombre des élites étrangères** pour de courts ou de longs séjours : jeunes professionnels étrangers, chercheurs, artistes. À cette fin, une politique de visas plus adaptée s'impose. Enfin, **les coopérations entre universités françaises et étrangères, l'ouverture d'antennes d'universités françaises dans des aires géographiques clés** ou encore la **création de collèges universitaires français** sont autant d'initiatives à encourager.

III - IMPULSER UNE DYNAMIQUE POLITIQUE AU MESSAGE CULTUREL DE LA FRANCE

A - Hiérarchiser les priorités d'une politique culturelle attentive à la diversité

Afin de renforcer la place de la France comme puissance médiatique, l'adaptation de son audiovisuel extérieur, pour une véritable stratégie de programmation diversifiée en fonction des publics et des zones géographiques, est un impératif. Il faut donc que la holding Audiovisuel extérieur de la France (AEF), **sous la tutelle du Premier ministre, voie sa politique de diffusion mais aussi sa politique linguistique et le rôle spécifique de ses trois composantes - France 24, RFI, TV 5 - clairement précisées.** Il est également indispensable qu'AEF dispose des **financements nécessaires, en particulier pour la montée en puissance de France 24.**

Les nouvelles technologies sont désormais indissociables de toute action culturelle. **À cet égard, le CESE estime que cette révolution culturelle, qui s'inscrit dans le message culturel de la France comme partie intégrante de la culture européenne, ne pourra toutefois se réaliser sans une véritable modernisation du projet culturel européen auquel est appelé à contribuer entre autre la Bibliothèque numérique européenne.** Il souligne toutefois **qu'un accès toujours plus large aux œuvres, aux images via Internet ne peut se faire que dans le strict respect du droit d'auteur.**

Mais quelle que soit la percée des nouveaux moyens de communication, le CESE demeurera attentif à ce que les **expressions plus traditionnelles, comme le livre, le cinéma, les échanges artistiques, conservent toute leur place dans le message culturel de la France.**

Et, si la mondialisation des marchés pousse à l'uniformisation et à la marchandisation de la culture, **il appartient à l'UE de veiller avec la plus grande attention à ce que les négociations internationales sur la libéralisation des échanges ne portent pas atteinte aux dispositifs d'aide aux industries culturelles et à la protection de la propriété intellectuelle**, qui font partie du message pour la diversité.

B - Dépasser les actions bilatérales traditionnelles pour mettre en œuvre une politique de la diversité

Notre assemblée estime que la valorisation de notre action culturelle exige de dépasser le cadre bilatéral en accordant plus de place aux **opérations à caractère multilatéral et à la mise en réseau des institutions et des professionnels français et étrangers, afin de favoriser la mobilité et des liens plus étroits.**

À ce titre, l'UE a une place bien particulière à tenir en faveur de la promotion de la diversité culturelle, du dialogue interculturel et du multilinguisme. Dans cette perspective, la notion même de culture européenne doit devenir un axe essentiel des politiques culturelles de l'UE et des États membres. En ce qui concerne la France, le CESE émet le vœu que **le réseau culturel à l'étranger et CulturesFrance se montrent particulièrement actifs pour mettre en lumière les spécificités de la culture européenne, dans son histoire et ses développements, et pour encourager la réciprocité des échanges artistiques entre la culture européenne et les autres cultures du monde.**

Enfin, la mise en œuvre de la Convention de l'Unesco sur la diversité des expressions culturelles est un défi décisif pour la France. Le CESE insiste pour que **la France, avec l'appui de la société civile, soit beaucoup plus active et inventive** dans le travail de préparation des textes relatifs à sa mise en œuvre, **qu'elle apporte** au fonds pour la diversité culturelle **une participation financière à la hauteur des enjeux et qu'elle soit attentive à son incorporation dans l'ordre juridique international et à sa juste place dans les relations avec l'OMC.**

Julia KRISTEVA-JOYAUX

Née le 24 juin 1941
à Sliven
(Bulgarie)
Mariée, un enfant



Membre du Conseil économique, social et environnemental

- Membre du groupe des personnalités qualifiées
- Membre de la section des relations extérieures

Fonction actuelle

- Professeur à l'Institut universitaire de France (Université Paris Diderot - Paris 7)

Autres fonctions

- Psychanalyste, membre titulaire de la Société psychanalytique de Paris
- Visiting professor auprès des universités de Columbia, Princeton, New York New School, Toronto, etc.
- Écrivain
- Fondatrice du Conseil national du handicap

Diplômes

- Docteur es Lettres
- Docteur Honoris Causa des Universités de Harvard, Toronto, Athènes

Décorations

- Officier de la Légion d'Honneur
- Officier de l'Ordre national du Mérite
- Chevalier des Arts et Lettres

Ouvrages

- *Soleil noir. Dépression et mélancolie*, Gallimard, Paris, 1987
- *Étrangers à nous-mêmes*, Fayard, Paris, 1988
- *Les nouvelles maladies de l'âme*, Fayard, Paris, 1993
- *Sens et non-sens de la révolte*, Fayard, Paris, 1996
- *Le Génie féminin, Hannah Arendt*, tome 1, Fayard, Paris, 1999
- *Le Génie féminin, Melanie Klein*, tome 2, Fayard, Paris, 2000
- *Thérèse mon amour*, Fayard, Paris, 2008